



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Abus sexuels à l'établissement Notre-Dame de Bétharram

Question au Gouvernement n° 401

Texte de la question

VIOLENCES À NOTRE-DAME DE BÉTHARRAM

Mme la présidente . La parole est à M. Arnaud Bonnet.

M. Arnaud Bonnet . Monsieur le premier ministre, hier, vous répondiez encore ; aujourd'hui, vous ne répondez même plus. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, LFI-NFP et SOC.*) Selon Mediapart, vous avez menti hier, devant l'Assemblée, en prétendant ne pas avoir eu connaissance des crimes commis sur les enfants de l'établissement Notre-Dame de Bétharram.

Nous, députés du groupe Écologiste et social, apportons notre soutien aux victimes et nous les croyons.
(*Mêmes mouvements.*)

M. Sébastien Chenu . Accélère !

M. Arnaud Bonnet . D'après l'article paru hier soir, vous auriez choisi l'omerta et la politique de l'entre-soi au prix de la protection des enfants.

Vous avez été ministre de l'éducation nationale, président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques...

M. Alexandre Dufosset . On a compris !

M. Arnaud Bonnetet maire de Pau ; vous disposiez de tous les leviers pour protéger ces enfants et vous auriez choisi de ne pas le faire.

M. Alexandre Dufosset . On a arrêté de suivre !

M. Arnaud Bonnet . Toujours selon cet article, vous auriez été alerté par des victimes, par des parents, par des enseignants, et vous auriez choisi à chaque fois de garder le silence sur ces crimes.

Ces enfants ne sont malheureusement pas les seuls. Chaque année, 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles, soit une toutes les trois minutes. Il s'agit d'un problème structurel dans notre société.

Mme Émilie Bonnivard . Il aurait fallu voter l'imprescriptibilité des violences sexuelles commises sur des mineurs !

M. Arnaud Bonnet . Monsieur le premier ministre, vous nous devez des réponses claires. Si vous avez volontairement gardé le silence sur ces agissements, alors vous devrez démissionner. (*Les députés des groupes EcoS, LFI-NFP et SOC se lèvent et applaudissent. – M. Nicolas Sansu applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le premier ministre, chargé de la planification écologique et énergétique.

M. François Bayrou, premier ministre, chargé de la planification écologique et énergétique . Dès lors que ce serait au service de la polémique, on serait autorisé à tout dire et à défendre n'importe quel argument.

Mme Karen Erodi et Mme Élise Leboucher . Il ne s'agit pas de polémiques !

M. François Bayrou, premier ministre . Je l'ai dit hier,...

Mme Sarah Legrain . Vous avez menti hier !

M. Ugo Bernalicis . Vous allez encore mentir ?

M. François Bayrou, premier ministremais à l'époque des faits, je n'ai jamais été averti des agissements qui ont donné lieu aux signalements et aux plaintes. (*M. Antoine Léaument s'exclame.*)

M. Nicolas Forissier . Tais-toi Léaument !

M. François Bayrou, premier ministre . La lettre à laquelle vous faites allusion date d'avril 2024, alors que les faits en question remontent aux années 1990. J'affirme que je n'ai pas eu la moindre information, sinon, comme je l'ai déjà dit, croyez-vous vraiment que nous aurions scolarisé nos enfants dans un établissement sur lequel pesaient de tels soupçons ?

Mme Julie Laernoës . Vous vouliez protéger l'enseignement privé !

M. François Bayrou, premier ministre . Je récusé les polémiques artificielles sur ce sujet. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Bonnet](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (8^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 401

Rubrique : Gouvernement

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 février 2025